Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

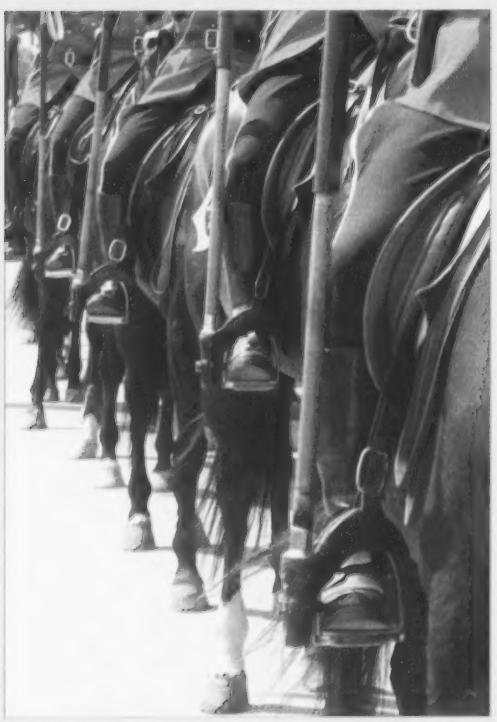

Gendarmerie royale du Canada
2014-2015
Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Steven Blaney, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2014

Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015
PS61-20/2014F-PDF
1494-4634

Budget des dépenses
2014-2015

PARTIE III – Plans de dépenses des ministères : Rapports sur les plans et les priorités

Objet

Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme. Ces rapports renferment un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priorités d'une organisation par résultat stratégique, programme et résultat prévu ou attendu, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le Budget principal des dépenses. De concert avec le Budget principal des dépenses, le Rapport sur les plans et les priorités fournit aux députés des renseignements sur les dépenses prévues des ministères et des organisations, et appuie l'examen des projets de loi de crédits qu'effectue le Parlement. Les RPP sont habituellement déposés peu de temps après le Budget principal des dépenses par le président du Conseil du Trésor.

Budget des dépenses

Le Budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le Budget principal des dépenses appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

En vertu du Règlement de la Chambre des communes, les parties I et II doivent être déposées au plus tard le 1er mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes :

- Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP)
- Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR)

Le RMR est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs.

Les RMR de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor.

Le budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice. Le budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services en particulier. Le budget supplémentaire des dépenses renferme également de l'information sur les modifications apportées aux prévisions de dépenses, aux principaux postes législatifs, ainsi qu'aux postes comme les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions.

Pour plus de renseignements sur le Budget des dépenses, veuillez consulter le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor. [1]

Liens avec le Budget des dépenses

Tel qu'indiqué plus haut, les RPP font partie de la Partie III du Budget des dépenses. Alors que la Partie II met l'accent sur l'aspect financier du Budget des dépenses, la Partie III met l'accent sur les renseignements financiers et non financiers sur le rendement, tant du point de vue de la planification et des priorités (RPP) que de la perspective des réalisations et des résultats (RMR).

La Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) établit une structure de présentation de l'information financière dans le Budget des dépenses et dans les rapports au Parlement par l'intermédiaire des RPP et des RMR. Pour la présentation des dépenses prévues, les RPP s'appuient sur le Budget des dépenses comme source fondamentale d'information financière.

Les dépenses présentées dans le Budget principal sont fondées sur la Mise à jour annuelle des niveaux de référence qui est préparée à l'automne. En comparaison, les dépenses prévues se trouvant dans les RPP incluent le Budget principal ainsi que tout autre montant approuvé dans le cadre d'une présentation au Conseil du Trésor au plus tard le 1er février (voir la section Définitions). Ce réajustement des données financières permet un portrait plus à jour des dépenses prévues par programme.

Changements à la présentation du Rapport sur les plans et les priorités

Plusieurs modifications ont été apportées à la présentation du RPP en partie pour répondre à un certain nombre de demandes – des Comités permanents de la Chambre des communes : Comptes publics (PACP – Rapport 15 [2]) en 2010, et Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires (OGGO – Rapport 7 [3]) en 2012 – à fournir des renseignements financiers et non financiers plus détaillés sur le rendement des programme au sein des RPP et des RMR, afin de faciliter leur étude en appui à l'approbation des crédits.

Changements spécifiques :

- Dans la Section II, les renseignements financiers, sur les ressources humaines et sur le rendement, sont désormais présentés aux niveaux des programmes et des sous-programmes pour plus de granularité.
- La présentation générale du rapport et la terminologie ont été revues pour plus de clarté et de cohérence.
- D'autres changements visaient à rendre le rapport plus compréhensible et davantage axé sur les renseignements budgétaires afin qu'il soit mieux harmonisé avec le Budget principal.

Comment lire ce document

Les RPP sont divisés en quatre sections :

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Le Survol des dépenses de l'organisation permet au lecteur d'obtenir un aperçu général de l'organisation. Il fournit une description de l'objectif de l'organisation, ainsi que des renseignements de base sur les ressources financières et humaines. Cette section s'ouvre avec le nouveau Profil organisationnel, qui contient des renseignements généraux sur l'organisation, tels que les noms du ministre et de l'administrateur général, le portefeuille ministériel, l'année de création de l'organisation et les principales autorités législatives. Cette sous-section est suivie d'une nouvelle sous-section s'intitulant Contexte organisationnel, qui inclut la Raison d'être, les Responsabilités, les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes, les Priorités organisationnelles et l'Analyse des risques. Cette section se termine avec les Dépenses prévues, l'Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada, le Budget des dépenses par crédits votés et la Contribution à la Stratégie fédérale du développement durable. Il convient de noter que cette section ne présente aucun renseignement non financier sur le rendement des programmes (voir Section II).

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements financiers et non financiers détaillés sur le rendement des résultats stratégiques, des programmes et des sous-programmes. Cette section permet au lecteur d'en apprendre davantage sur les programmes en lisant leur description respective ainsi que la partie intitulée « Faits saillants de la planification ». Cette partie présente les principaux services et les initiatives clés appuyant les plans et les priorités tels que présentés dans la Section I et décrit comment les renseignements sur le rendement soutiennent le résultat stratégique ou un programme parent.

Section III : Information additionnelle

Cette section fournit des renseignements en soutien aux plans et aux priorités ministériels. Dans cette section, le lecteur trouvera l'état des résultats prospectif et un lien vers les tableaux de renseignements supplémentaires concernant les paiements de transfert, l'écologisation des opérations gouvernementales, la vérification interne et les évaluations, les initiatives horizontales, les frais d'utilisation, les grands projets de l'État, et le financement pluriannuel initial, le cas échéant, pour chaque ministère. Le lecteur trouvera également un lien vers le rapport sur les Dépenses fiscales et évaluations, publié annuellement par le ministre des Finances, qui fournit des estimations et des projections des répercussions sur les revenus de mesures fiscales fédérales visant à appuyer les priorités économiques et sociales du gouvernement du Canada.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Cette dernière section contient les coordonnées de l'organisation.

Définitions

Architecture d'alignement des programmes

Inventaire structuré de tous les programmes entrepris par un ministère ou organisme. Les programmes sont hiérarchisés de manière à mettre en lumière les relations logiques entre eux et les résultats stratégiques (RS) ministériels auxquels ces programmes contribuent.

Cadre pangouvernemental

Un cadre établissant les liens entre les contributions financières et non financières des organisations fédérales qui reçoivent des crédits par l'alignement de leurs Programmes avec un ensemble de grands secteurs de dépenses définis pour le gouvernement dans son ensemble.

Crédit

Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

Dépense prévue

Aux fins du RPP, les dépenses prévues se réfèrent aux montants pour lesquels une présentation au Conseil du Trésor a été approuvée au plus tard le 1er février 2014. Cette date butoir est différente du processus du Budget principal des dépenses. Par conséquent, les dépenses prévues peuvent inclure des montants supplémentaires aux niveaux de dépenses prévues inscrits dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015.

Équivalent temps plein (ETP)

Un indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une charge complète de personne-année dans un budget ministériel. Les ETP sont calculés selon un taux d'heures de travail assignées en relation aux heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Dépenses budgétaires et dépenses non budgétaires

Dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et de capital; paiements de transfert à d'autres paliers gouvernementaux, organisations ou individus; et paiements aux sociétés d'état.

Dépenses non budgétaires – dépenses nettes et recettes liées aux prêts, placements et avances, qui changent la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Programme

Groupe d'activités connexes conçues et gérées de manière à répondre à un besoin particulier du public et souvent traitées comme une unité budgétaire.

Programme temporisé

Programme ayant une durée fixe et dont le financement ou l'autorisation politique n'est pas permanent. Lorsqu'un programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. (Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.)

Résultat attendu

Se dit d'un résultat qu'un programme est censé produire.

Résultats du gouvernement du Canada

Un ensemble d'objectifs de haut niveau définis pour le gouvernement en entier.

Résultat stratégique

Un résultat stratégique est un avantage durable à long terme pour la population canadienne qui découle du mandat et de la vision d'un ministère.

Secteurs de dépenses

Catégories de dépenses du gouvernement du Canada. Il y a quatre secteurs de dépenses [4] (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales) comprenant chacun entre trois et cinq résultats du gouvernement du Canada.

Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)

Une approche et une structure communes pour la collecte, la gestion et le rapport des renseignements financiers et non financiers sur le rendement.

Une SGRR fournit de l'information détaillée sur tous les programmes ministériels (les coûts du programme, les résultats attendus et leurs cibles associées, comment ils s'harmonisent avec les priorités du gouvernement et les résultats escomptés, etc.) et établit la même structure à la fois pour la prise de décision interne et la responsabilisation externe.

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 1

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3

Profil organisationnel 3

Contexte organisationnel 3

Raison d'être 3

Responsabilités 3

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 3

Priorités organisationnelles 5

Analyse des risques 7

Dépenses prévues 9

Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada 10

Tendances relatives aux dépenses du ministère 11

Budget des dépenses par crédits votés 12

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 12

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 13

Résultat stratégique : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens 13

Programme 1.1 : Opérations policières 13

Sous-programme 1.1.1 : Services de police à contrat 14

Sous-programme 1.1.2 : Police fédérale 15

Sous-programme 1.1.3 : Services techniques et soutien opérationnel 17

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi 18

Sous-programme 1.2.1 : Soutien scientifique, technique et en matière d'enquête 19

Sous-programme 1.2.2 : Programme canadien des armes à feu 20

Sous-programme 1.2.3 : Formation policière avancée 21

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays 22

Programme 2.1 : Opérations policières internationales....22

Sous-programme 2.1.1 : Stabilité et développement internationaux....23

Sous-programme 2.1.2 : Coopération internationale....24

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne....25

Sous-programme 2.2.1 : Carrousel....26

Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et patrimoine....27

Résultat stratégique 3 : Sécurité de revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de handicap ou de décès....28

Programme 3.1 : Paiements de transfert....28

Sous-programme 3.1.1 : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité du ministère des Anciens Combattants....28

Sous-programme 3.1.2 : Régime de revenu versé aux survivants....29

Sous-programme 3.1.3 : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*....29

Services internes....30

Section III : Information additionnelle....31

État des résultats prospectifs....31

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires....32

Rapport sur les Dépenses fiscales et évaluations....32

Section IV : Coordonnées de l'organisation....33

Notes en fin de document....33

MESSAGE DU MINISTRE

En tant que ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et priorités* de 2014-2015.

Responsable d'un mandat complexe et très diversifié, la GRC s'attaque à la criminalité aux niveaux municipal, provincial ou territorial, fédéral et international, aborde les questions de sécurité de façon intégrée et assure une présence fédérale d'un océan à l'autre. Ce mandat se veut sans contredit un élément essentiel de l'engagement du gouvernement à garantir la sécurité des Canadiens.

L'exercice qui vient apportera des changements constructifs et de nouveaux défis à la GRC. Le gouvernement est résolu à faciliter la voie à la GRC pour qu'elle devienne une organisation moderne, solide, efficace et capable de satisfaire à l'importante demande de services policiers du 21e siècle.

En terminant, je tiens à remercier les femmes et les hommes en uniforme et tous les employés de la GRC de leur engagement soutenu et de leur détermination à l'égard de la sécurité du Canada et des Canadiens.

L'honorable Steven Blaney, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

SECTION I : VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION

Profil organisationnel

Ministre : L'honorable Steven Blaney, C.P., député

Administrateur général : Commissaire Bob Paulson

Portefeuille ministériel : Sécurité publique Canada

Année de création : 1873

Principales autorités législatives :

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-10/index.html

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-11/TexteComplet.html

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2013_18/TexteComplet.html

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/r-10.6/TexteComplet.html

Contexte organisationnel

Raison d'être

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, cohérente dans son rôle fédéral et présente d'un océan à l'autre.

Responsabilités

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

1 Résultat stratégique : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

- **1.1 Programme :** Opérations policières
  - **1.1.1 Sous-programme :** Services de police à contrat
    - **1.1.1.1 Sous-sous-programme :** Services de police provinciaux
    - **1.1.1.2 Sous-sous-programme :** Services de police territoriaux
    - **1.1.1.3 Sous-sous-programme :** Services de police municipaux
    - **1.1.1.4 Sous-sous-programme :** Services de police autochtones
    - **1.1.1.5 Sous-sous-programme :** Police de protection des aéroports
  - **1.1.2 Sous-programme :** Police fédérale
    - **1.1.2.1 Sous-sous-programme :** Drogues et Crime organisé
    - **1.1.2.2 Sous-sous-programme :** Intégrité des frontières
    - **1.1.2.3 Sous-sous-programme :** Criminalité financière
    - **1.1.2.4 Sous-sous-programme :** Exécution des lois fédérales
    - **1.1.2.5 Sous-sous-programme :** Sécurité nationale
    - **1.1.2.6 Sous-sous-programme :** Police de protection
    - **1.1.2.7 Sous-sous-programme :** Groupe de coordination de la protection

1.1.3 Sous-programme : Services techniques et Soutien opérationnel

1.1.3.1 Sous-sous-programme : Enquêtes techniques

1.1.3.2 Sous-sous-programme : Technologie de protection

1.1.3.3 Sous-sous-programme : Opérations aériennes

1.1.3.4 Sous-sous-programme : Divulgation et gestion des cas graves

1.1.3.5 Sous-sous-programme : Services et technologies scientifiques

1.1.3.6 Sous-sous-programme : Préparation et interventions opérationnelles

1.1.3.7 Sous-sous-programme : Opérations secrètes

1.2 Programme : Services canadiens d'application de la loi

1.2.1 Sous-programme : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

1.2.1.1 Sous-sous-programme : Service intégré de l'identité judiciaire

1.2.1.2 Sous-sous-programme : Services des laboratoires judiciaires

1.2.1.3 Sous-sous-programme : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

1.2.1.4 Sous-sous-programme : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

1.2.1.5 Sous-sous-programme : Renseignements criminels

1.2.1.6 Sous-sous-programme : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

1.2.1.7 Sous-sous-programme : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

1.2.2 Sous-programme : Programme canadien des armes à feu

1.2.2.1 Sous-sous-programme : Permis et enregistrement des armes à feu

1.2.2.2 Sous-sous-programme : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

1.2.3 Sous-programme : Formation policière avancée

1.2.3.1 Sous-sous-programme : Collège canadien de police

1.2.3.2 Sous-sous-programme : Service de formation policière nationale

2 Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

2.1 Programme : Opérations policières internationales

2.1.1 Sous-programme : Stabilité et développement internationaux

2.1.1.1 Sous-sous-programme : Missions de paix internationales

2.1.1.2 Sous-sous-programme : Aide policière et renforcement des capacités à l'étranger

2.1.2 Sous-programme : Coopération internationale

2.1.2.1 Sous-sous-programme : Soutien des opérations à l'étranger

2.1.2.2 Sous-sous-programme : Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

2.1.2.3 Sous-sous-programme : Formation policière internationale

2.1.2.4 Sous-sous-programme : Voyages internationaux

2.2 Programme : Culture et patrimoine de la police canadienne

2.2.1 Sous-programme : Carrousel

2.2.2 Sous-programme : Partenariats et Patrimoine

3 Résultat stratégique : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

3.1 Programme : Paiements de transfert

3.1.1 Sous-programme : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)

3.1.2 Sous-programme : Régime de revenu versé aux survivants

3.1.3 Sous-programme : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

4 Services internes

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Crimes graves et crime organisé	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

La menace des crimes graves et du crime organisé pèse lourdement sur la vie des Canadiens, compromettant leur bien-être économique et social tout comme celui de leurs collectivités, que la violence et la corruption soient en cause ou non.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

Cette année, la GRC concentrera ses efforts sur l'amélioration des systèmes d'information et l'établissement d'un milieu de collaboration dans le but de cibler les crimes graves et le crime organisé. La GRC continuera de renforcer son partenariat avec la Réponse intégrée canadienne au crime organisé afin de favoriser les enquêtes conjointes ainsi que de coordonner les mesures d'application de la loi et d'échanger de l'information relativement aux priorités tactiques nationales en matières d'application de la loi. De plus, conformément aux priorités du gouvernement, la GRC continuera la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande en mettant sur pied un groupe de travail composé de 50 employés qui s'attaquera aux activités illégales du crime organisé liées au tabac afin de réduire l'offre et la demande des produits de tabac.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Sécurité nationale	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

La sécurité du public, la protection des biens (y compris les infrastructures essentielles) et l'intégrité du gouvernement du Canada face à l'intimidation et aux menaces criminelles sont essentielles au bien-être de la population comme à l'économie du Canada. La GRC a donc fait de la sécurité nationale une priorité organisationnelle.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

La GRC continuera de suivre la Stratégie antiterroriste du Canada intitulée *Renforcer la résilience face au terrorisme.*[5] La stratégie comporte quatre éléments (empêcher, déceler, priver et intervenir) pour atteindre l'objectif de contrer le terrorisme intérieur et international afin de protéger le Canada, ses citoyens et ses intérêts. La GRC collaborera avec des organismes canadiens et étrangers pour renforcer les mesures de prévention des activités criminelles terroristes au Canada et ailleurs dans le monde.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Intégrité économique	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

Quand l'économie Canadienne est sûre, consommateurs et investisseurs sont assez confiants pour faire des affaires et investir au Canada. Or, les réseaux criminels sèment au contraire la méfiance en subtilisant aux Canadiens leurs économies, leur cote de crédit, leur identité et leurs droits de propriété intellectuelle, et en infiltrant les marchés financiers, les gouvernements et les institutions financières.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

La GRC travaillera à plusieurs initiatives visant à préserver l'intégrité économique du Canada. Conformément à la nouvelle stratégie de répression de la criminalité liée à la propriété intellectuelle, elle ciblera les expéditions de grandes quantités de biens contrefaits, car ces produits présentent des risques à la santé et à la sécurité des Canadiens. La GRC s'intéresse particulièrement aux situations où les organisations criminelles seraient liées à la distribution illégale de biens contrefaits. La GRC établira aussi un groupe réunissant les principales institutions financières et maisons de courtage afin qu'elles discutent des activités criminelles qui touchent l'intégrité des marchés financiers. De plus, la GRC continuera à participer au Groupe de travail international sur la corruption à l'étranger. Mis sur pied en mai 2013, ce groupe de travail a pour but d'améliorer la réponse des organismes d'application de la loi à la corruption à l'étranger à l'échelle internationale grâce à une plateforme qui permet aux experts policiers de l'Australie, des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni de mettre en commun des connaissances, des compétences, des méthodologies et des études de cas.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Collectivités autochtones	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

Soixante-cinq pour cent des détachements de la GRC protègent les collectivités autochtones au Canada. Des relations et des partenariats avec celles-ci, qui sont au nombre de 600, commencent par des services policiers efficaces. D'ailleurs, la GRC possède une riche histoire de service aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, qui remonte jusqu'à sa fondation en 1873 sous le nom de la Police à cheval du Nord-Ouest.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

Au moyen d'une démarche inclusive et adaptée à la culture autochtone, la GRC œuvrera pour le bien-être et la sécurité à long terme des collectivités autochtones; elle transmettra à ses employés les connaissances voulues et leur fera acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître et respecter les valeurs et les traditions autochtones. De même, elle trouvera un juste équilibre entre la prévention, l'intervention et la répression, se fondant pour cela sur des recherches, des renseignements et des évaluations de risque élaborés avec rigueur. Enfin, elle fournira une aide utile et opportune à la mise en œuvre de bonnes politiques générales relativement aux Autochtones.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Jeunesse	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

La GRC accorde beaucoup d'importance à la prévention de la criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants. La Stratégie nationale sur la jeunesse s'articule autour de la prévention par l'éducation, la sensibilisation et l'intervention active.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

Prévenir la criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants, exige un partenariat avec la communauté et avec les jeunes eux-mêmes. La GRC estime que les jeunes jouent un rôle essentiel dans la prévention criminelle et leur donne la parole dans les dossiers qui les concernent. Dans chaque province ou territoire, elle nomme une personne ressource pour concourir à l'élaboration des politiques et des programmes jeunesse nationaux et à leur mise en œuvre au niveau local. Par son programme national des policiers éducateurs, la GRC enseigne à ses policiers de première ligne les causes de la criminalité chez les jeunes, pour ensuite décider comment la police et les jeunes peuvent y répondre. Finalement, les policiers peuvent avoir recours au Centre de ressources pour les policiers éducateurs pour obtenir des outils qui peuvent les aider à interagir avec les jeunes dans les écoles comme dans la collectivité.

Analyse des risques

Principaux risques

Risques	Stratégies de réaction au risque	Liens vers l'Architecture d'alignement des programmes
Risque lié à la gestion des technologies de l'information (TI) Les progrès révolutionnaires en gestion de l'information (GI) et en technologie de l'information (TI) continuent d'orienter le fonctionnement de l'organisation. Le vieillissement des systèmes de TI ainsi que la surcharge des banques de données présentent des risques importants qui pourraient entraver la satisfaction des besoins administratifs et opérationnels et entraîner des conséquences fâcheuses sur le plan légal et réglementaire.	Stratégie pluriannuelle d'investissement en immobilisations Renouvellement de la GI-TI Plans stratégiques et organisationnels du programme de GI-TI de la GRC Transformation du programme de la GI-TI	Résultat stratégique de la GRC : 1. Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Programmes : 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi
Risque lié à l'évolution des menaces Les réalités opérationnelles changeantes (mondialisation, évolution démographique, typologie des crimes et accès à la technologie), en plus du vieillissement et de la compartimentation des entrepôts de données pourraient empêcher l'organisation de prendre des décisions opérationnelles cruciales, fondées sur des renseignements opportuns et exacts, dans des cas où la connaissance de la situation est essentielle.	Réorganisation de la Police fédérale Priorisation des grands projets de la Police fédérale Stratégies divisionnaires de réduction de la criminalité Mobilisation de la collectivité de la Police fédérale (y compris les services de police à contrat)	Résultat stratégique de la GRC : 1. Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Programmes : 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi

Risque lié aux pratiques de gestion Compte tenu de l'importance, de la complexité et de la diversité des rôles qu'assument les employés de l'organisation, les superviseurs et gestionnaires ne peuvent peut être pas toujours leur fournir des conseils appropriés et opportuns et leur offrir des possibilités d'apprentissage et le soutien nécessaire pour leur permettre de satisfaire aux attentes organisationnelles.	Élargissement des programmes complexes de perfectionnement des superviseurs et des gestionnaires afin de mieux appuyer l'organisation Plan d'action Égalité entre les sexes et respect Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle	Résultat stratégique de la GRC : 1. Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Programmes : 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi

La GRC subit actuellement plusieurs changements organisationnels. Les initiatives et les activités s'appuient sur quatre principes directeurs : une gouvernance plus forte, l'utilisation optimale des ressources, une responsabilisation accrue et la prépondérance des opérations. Les stratégies principales de réponse au risque de la GRC appuieront donc ces quatre principes.

Dans l'année à venir, la GRC tirera profit du soutien du programme national de GI-TI qui sera géré comme une entreprise. L'accent sera mis sur l'adoption d'une approche de GI-TI uniforme dans toute l'organisation et le partage de l'infrastructure, des systèmes, de l'expertise et des coûts. En 2014-2015, la GRC améliorera les systèmes d'information et favorisera un milieu de collaboration afin d'offrir une meilleure prestation de services et un programme de GI-TI solide et efficace qui satisfait les besoins des policiers de première ligne.

Pour atténuer les risques que présente un contexte de menaces changeant, la GRC continuera de s'appuyer sur des stratégies axées sur la détection et l'intervention proactives. Une attention particulière sera portée aux possibilités liées aux collectivités et aux organismes canadiens et étrangers afin de renforcer les activités de prévention et d'application de la loi au pays et ailleurs dans le monde. Le programme des Opérations policières de la GRC jouera un rôle de leader dans le renouvellement continu des politiques opérationnelles et des normes de formation afin d'assurer en tout temps des procédures et des outils policiers pertinents et efficaces.

Plusieurs stratégies ont été adoptées pour atténuer les risques découlant des pratiques de gestion. La *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, qui a reçu la sanction royale en juin 2013, permet à la GRC de poursuivre sa transformation en cours, qui consiste à renforcer considérablement les politiques et les procédures qui appuient un milieu de travail sain, sûr et empreint de respect pour tous ses employés. Les changements proposés au cadre de gestion des ressources humaines de la GRC découlant de la loi seront étudiés en 2016-2017 afin d'en déterminer l'incidence et l'efficacité. La Loi permettra également à la GRC de renforcer sa relation avec les parties contractuelles en s'appuyant sur les mécanismes de reddition de comptes qui se trouvent dans les accords sur les services de police de 2012-2013. De plus, comme il est prévu dans le plan d'action de la GRC intitulé *Égalité entre les sexes et respect*, l'organisation se concentrera sur sa culture et sa composition au moyen de 11 thèmes et de 37 initiatives assorties de mesures de rendement et de jalons qu'il faudra surveiller et dont il faudra rendre compte. [6] Le plan constitue un prolongement de l'orientation et des mesures adoptées en 2012-2013 dans des domaines comme les politiques, la communication, la surveillance et la formation. Le résultat constitue une démarche exhaustive pour régler des questions complexes et délicates, ce qui donnera aux gestionnaires une plus grande souplesse pour s'adapter aux changements et aux défis auxquels ils seront confrontés.

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (Dépenses prévues – en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues en 2014-2015	Dépenses prévues en 2015-2016	Dépenses prévues en 2016-2017
2 625 976 343	2 714 025 288	2 731 285 029	2 746 650 332

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
28 739	28 729	28 806

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques programmes et services internes	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses réelles 2012-2013	Dépenses projetées 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens							
Opérations policières	1 667 296 027	1 913 573 311	1 734 962 230	1 531 403 670	1 588 258 670	1 583 572 559	1 580 509 667
Services canadiens d'application de la loi	256 203 400	260 304 114	306 068 632	241 141 544	246 951 544	241 010 583	240 826 583
Total partiel – résultat stratégique 1	1 923 499 427	2 173 877 425	2 041 030 862	1 772 545 214	1 835 210 214	1 824 583 142	1 821 336 250
Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale							
Opérations policières internationales	60 941 460	61 606 341	57 725 498	54 882 026	55 629 026	55 611 026	55 593 026
Culture et patrimoine de la police canadienne	12 330 272	13 058 519	12 409 998	10 842 331	11 091 331	11 085 331	11 079 331
Total partiel – résultat stratégique 2	73 271 732	74 664 860	70 135 496	65 724 357	66 720 357	66 696 357	66 672 357
Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité							
Paiements de transfert	122 818 236	134 622 883	149 689 290	159 849 131	164 898 076	183 613 215	204 670 439
Total partiel – résultat stratégique 3	122 818 236	134 622 883	149 689 290	159 849 131	164 898 076	183 613 215	204 670 439
Total partiel – Services internes	854 986 416	741 234 191	726 549 318	627 857 641	647 196 641	656 392 315	653 971 285
Total	**2 974 575 811**	3 124 399 359	2 987 404 966	2 625 976 343	2 714 025 288	2 731 285 029	2 746 650 331

Pour l'heure, la GRC peut seulement présenter de l'information sur les ressources humaines et financières au niveau des programmes. La GRC a lancé la première phase d'un plan visant à faire rapport sur les pouvoirs et les dépenses des sous-programmes et des sous-sous-programmes afin de les inclure dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de 2015-2016.

Les dépenses prévues de la GRC en 2014-2015 se chiffrent à 2,714 milliards de dollars. Environ 1,588 milliard de dollars, soit 59 % des dépenses, est affecté aux activités policières de première ligne qui concourent à l'atteinte du résultat stratégique visant à réduire les activités criminelles touchant les Canadiens. Ces ressources sont notamment affectées à la Police fédérale, au soutien technique et opérationnel essentiel à la prestation de services policiers efficaces et axés sur le renseignement et aux services fournis aux provinces et territoires, aux municipalités et aux collectivités des Premières nations en vertu des ententes sur les services de police. De plus, 247 millions de dollars sont alloués aux services de soutien policier offerts par la GRC à la grande communauté canadienne chargée de l'application de la loi et aux missions policières à l'étranger. Le reste des fonds est affecté aux services internes, qui fournissent des programmes et une infrastructure d'appui aux activités policières, de même qu'à divers paiements législatifs.

La GRC aura réalisé des économies annuelles de 195,2 millions de dollars d'ici 2014-2015 dans le cadre des mesures d'économie du budget de 2012. Elle y sera parvenue grâce à la modernisation, à la simplification et à la réorientation des activités qui contribuent directement à l'exécution du mandat policier de base de l'organisation. De plus, ces économies auront été réalisées en touchant le moins possible aux opérations policières directes. Les initiatives adoptées comprennent la modernisation des soins de santé, le regroupement des laboratoires judiciaires et une série de projets visant à renouveler la manière dont les principaux services internes sont offerts à la GRC. Plus d'information sur ces initiatives se trouve dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015 et dans les rapports financiers trimestriels de 2013-2014.

Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada

Dépenses prévues pour 2014-2015 par secteur de dépenses du cadre pangouvernemental [7] (en dollars)

Résultats stratégiques	Programmes	Secteurs de dépenses	Résultats du gouvernement du Canada	Dépenses prévues en 2014-2015
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	1.1 Opérations policières	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 588 258 670
	1.2 Services canadiens d'application de la loi	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	246 951 544
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	2.1 Opérations policières internationales	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	55 629 026
	2.2 Culture et patrimoine de la police canadienne	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	11 091 331
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	3.1 Paiements de transfert	Affaires économiques	La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	164 898 076

Total des dépenses prévues par secteurs de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	164 898 076
Affaires sociales	1 846 301 545
Affaires internationales	55 629 026
Affaires gouvernementales	S.O.

Tendances relatives aux dépenses du ministère

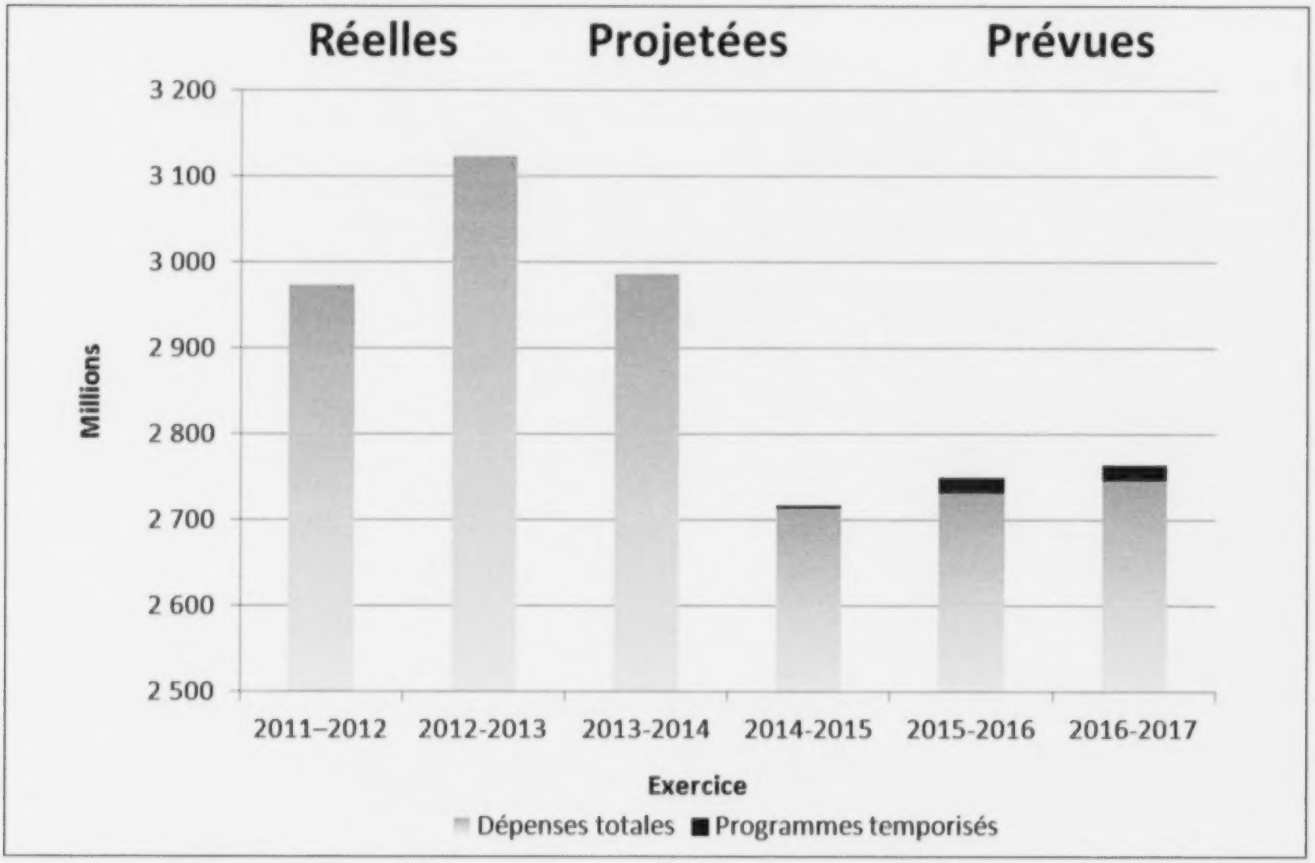

Au cours de la période de 2011-2012 à 2016-2017, les dépenses réelles, projetées et prévues varient de 3,124 milliards de dollars en 2012-2013 à 2,714 milliards de dollars en 2014-2015. Cette variabilité est attribuable à divers facteurs, décrits ci-dessous.

Les dépenses sont passées de 2,9 milliards de dollars en 2011-2012 à 3,1 milliards de dollars en 2012-2013. Cette hausse s'explique par le versement unique lié à l'élimination des indemnités de départ ainsi que par l'augmentation des coûts du programme d'avantages sociaux des employés due à une insuffisance actuarielle dans le compte de pension de retraite de la GRC.

Abstraction faite de ces deux éléments, les dépenses réelles en 2012-2013 auraient été considérablement plus basses que celles de l'exercice précédent. Cette tendance à la baisse est représentative de la première année suivant les mesures d'économies de 44,4 millions de dollars annoncées dans le budget de 2012.

Les dépenses projetées en 2013-2014 sont plus élevées de 9 % par rapport aux dépenses prévues de 2014-2015. Ceci s'explique en partie par l'inclusion du financement temporaire accordé au report des budgets de fonctionnement et de fonds en capital et des virements en cours d'exercice relatifs aux services de police communautaires des Premières nations.

Ces dépenses sont équilibrées par des économies de 89,1 millions de dollars de la deuxième année suivant le budget de 2012.

Le Budget principal des dépenses de 2014-2015 est de 2,626 milliards de dollars, ce qui représente une diminution de 132,1 millions de dollars par rapport à l'année précédente, attribuable en grande partie à la mise en œuvre des mesures d'économies annoncées dans le budget de 2012. Les dépenses prévues tiennent compte des fonds du Budget principal ainsi que d'autres fonds que l'organisation prévoit recevoir en cours d'exercice de transferts tirés de crédits d'organismes centraux pour les déficits au chapitre de la rémunération. D'autres augmentations sont prévues, en raison des indemnités et de l'indexation de la pension d'invalidité dans le cadre du transfert des paiements pour les membres blessés en service. Plus d'information se trouve dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2014-2015.

Les légères augmentations de 1 % des dépenses prévues en 2015-2016 et en 2016-2017 sont attribuables au financement de plusieurs initiatives opérationnelles, notamment la Stratégie canadienne de prévention du passage de clandestins, annoncée dans le budget de 2013, et le renouvellement d'un certain nombre d'initiatives visées par le plan d'action Par-delà la frontière.

Budget des dépenses par crédits votés

Pour plus d'informations sur les crédits organisationnels de la GRC, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses 2014-2015.* [8]

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

La GRC s'assure également que son processus de prise de décision prenne en considération les cibles et objectifs de la SFDD, ceci par le biais d'une évaluation environnementale stratégique (EES). Dans le cadre de l'EES, tout projet de politique, de plan ou programme comprend une analyse de ses répercussions sur l'environnement, et notamment sur la réalisation des objectifs et cibles de la SFDD. Les résultats des EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est annoncée ou approuvée, illustrant ainsi la prise en compte des facteurs environnementaux dans le processus de prise de décisions.

SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

Programme 1.1 : Opérations policières

Description

Aux termes de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et territorial, municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils sont employés, ainsi que l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats — ainsi que les obligations et services s'y rattachant — qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; toutes les fonctions qui peuvent être légalement exercées par des agents de la paix en matière d'escorte ou de transfèrement de condamnés, ou d'autres personnes sous garde, à destination ou à partir de quelque lieu que ce soit : tribunal, asile, lieu de punition ou de détention, ou autre; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. De plus, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à l'appui du but ultime de la GRC qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 531 403 670	1 588 258 670	1 583 572 559	1 580 509 667

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
21 616	21 647	21 739

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé »	80 %	2014-2015
	Indice de gravité de la criminalité au Canada dans les secteurs relevant de la GRC	96	2014-2015
	Taux de criminalité par habitant au Canada dans les secteurs relevant de la GRC	8 854	2014-2015

Faits saillants de la planification

La GRC examinera et mettra à jour ses politiques, sa formation et son équipement afin de s'adapter aux nouvelles technologies. De plus, le programme fournira des directives sur le renouvellement continu des politiques opérationnelles et des normes de formation, en vue d'assurer la pertinence et l'efficacité des procédures et des outils.

En 2014-2015, on poursuivra l'élaboration d'une stratégie nationale visant à réduire le nombre de conducteurs aux facultés affaiblies sur les routes du Canada. Cette stratégie a pour but d'informer le public et d'améliorer les initiatives d'application de la loi dans les divisions de la GRC, en accordant une attention particulière à la menace préoccupante que constitue la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue. Pour y parvenir, la GRC améliorera ses programmes de formation sur le test de sobriété normalisé et augmentera le nombre d'experts certifiés en reconnaissance des toxicomanes au Canada. La GRC collaborera aussi avec le ministère de la Justice afin de trouver de nouveaux outils pour faciliter la détection et l'identification des conducteurs aux facultés affaiblies par la drogue. Enfin, elle continuera de collaborer avec les organismes partenaires pour accroître la sensibilisation du public à l'égard de la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue ou des médicaments sur ordonnance.

Sous-programme 1.1.1 : Services de police à contrat

Description

Ce sous-programme répond aux besoins des provinces, territoires, municipalités et collectivités autochtones du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf en Ontario et au Québec), aux trois territoires, à plus de 180 municipalités et à des collectivités autochtones en vertu d'ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes quant à la prestation de services par la GRC. Les ESP comprennent l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP), l'Entente sur les services de police municipaux (ESPM) et l'Entente communautaire tripartite (ECT), et les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux.

Le modèle de police contractuelle de la GRC est un moyen efficace de lutter contre les crimes qui touchent plusieurs territoires de compétence et dont la nature est changeante, ainsi que d'offrir des services de police uniformes aux collectivités canadiennes. Ce sous-programme offre aux collectivités un service de police efficace et hautement qualifié qui peut enquêter de façon homogène sur les priorités locales qui pourraient avoir des liens avec les enquêtes provinciales, nationales et internationales. Cette grande réserve de policiers hautement qualifiés répartis d'un bout à l'autre du pays permet à la GRC de déployer rapidement et efficacement un grand nombre de ressources prêtes à intervenir rapidement en cas d'urgence de première ligne et d'incident critique, et de mener à bien des activités d'enquête, de répression et de prévention ainsi que de police communautaire et de réduction de la criminalité.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité dans les provinces, les territoires, les municipalités et les collectivités autochtones	Pourcentage de clients des services de police contractuels qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC fournit des services de haute qualité »	80 %	2014-2015
	Taux pondéré de résolution des crimes par la GRC	42,12	2014-2015
	Taux de résolution traditionnel de la GRC (non pondérés)	Plus de 48	2014-2015

Faits saillants de la planification

La GRC continuera de mettre au point des options pour la prestation des services afin de satisfaire aux besoins divers des provinces, des territoires et des municipalités.

Pour répondre aux besoins des communautés autochtones, la GRC fera des recherches exhaustives afin d'établir un équilibre entre les activités de prévention, d'intervention et de répression. Pendant toute l'année, la GRC offrira de la formation de sensibilisation culturelle à ses policiers de première ligne et à ses employés. Ces initiatives de perfectionnement mettront l'accent sur la sensibilisation à la culture et à la spiritualité autochtones et aux perceptions que les Autochtones ont du droit et de la justice. De plus, la GRC fournira une aide opportune et notable à l'élaboration de politiques publiques sur les questions touchant les Autochtones.

Des recherches seront menées pour déterminer le nombre de femmes autochtones portées disparues ou tuées ainsi que tout facteur de risque qui aurait pu contribuer à leur disparition en si grand nombre. Des initiatives de prévention seront mises en œuvre, comme la création d'une affiche sur l'autostop, en vue de sensibiliser la population aux questions de sécurité publique.

De plus, la GRC continuera d'établir de nouveaux partenariats, et de renforcer ceux qui existent déjà, avec les collectivités autochtones aux échelles municipale, provinciale, territoriale et nationale, comme l'Assemblée des Premières Nations et l'Association des femmes autochtones du Canada.

En 2014-2015, la GRC continuera de prendre des mesures pour prévenir la criminalité, surtout pour atténuer la victimisation et la criminalité chez les jeunes. La priorité nationale de la jeunesse de la GRC comprend cinq objectifs primaires pour cet exercice financier : réduire l'activité des jeunes dans la criminalité et leur présence parmi les victimes; appuyer à longue échéance les interventions soutenues auprès des jeunes, délinquants et victimes; soutenir les stratégies conformes au droit pénal tel qu'il s'applique aux jeunes; s'attarder aux facteurs de risques, à la prévention et à l'intervention précoce; et promouvoir la mobilisation chez les jeunes. Plusieurs initiatives précises liées à ces objectifs seront mises au point au cours de l'exercice, y compris l'élaboration d'une norme de formation nationale sur les jeunes, des occasions de partenariat en vue de perfectionner le leadership chez les jeunes et l'amélioration du site Web du Centre de prévention du crime chez les jeunes.

Sous-programme 1.1.2 : Police fédérale

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC* (1988), ce sous-programme assure l'exécution des lois fédérales et la protection du Canada et de ses institutions, ainsi que des dignitaires canadiens et étrangers. La Police fédérale assure la sécurité publique et préserve l'intégrité des régimes politique et économique du Canada.

La GRC enquête sur le crime organisé et les crimes graves, les crimes économiques (y compris la corruption) et les activités criminelles terroristes. Elle assure en outre l'exécution des lois fédérales, la collecte de renseignements criminels, la tenue d'enquêtes criminelles, la sécurité des frontières du Canada, ainsi que la sécurité des événements majeurs, des représentants de l'État, des dignitaires, des missions étrangères et des missions à l'étranger.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Prestation de programmes de la Police fédérale au Canada	Taux d'infraction aux lois fédérales pour 100 000 habitants	403,77	2014-2015
	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la prestation des programmes de la Police fédérale par la GRC »	85 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

La GRC lutte contre les menaces criminelles ciblant la sécurité et l'intégrité économique du Canada et assure la sécurité des personnes qu'elle protège et celle des intérêts du Canada.

Des mesures de répression continueront d'être intégrées le long de la frontière canado-américaine, et la GRC s'appuiera sur les programmes bilatéraux existants comme les équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) et le programme Shiprider. En collaboration avec ses partenaires canadiens et américains, la GRC choisira une technologie pour remédier aux préoccupations des deux pays. [9] Ces mesures permettront aux agents d'application de la loi de mieux comprendre la façon dont les criminels exploitent les lacs et les rivières le long de la frontière canado-américaine.

À l'appui du Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes, la GRC mettra sur pied une équipe intégrée spécialisée qui mènera des enquêtes proactives sur la traite de personnes. La GRC continuera d'élaborer et de coordonner la formation spécialisée sur la traite de personnes pour les policiers, avec l'aide du Collège canadien de police, et ajoutera la sensibilisation à la traite de personnes à la formation des cadets.

La GRC poursuivra la mise en œuvre de l'Initiative relative aux cultures de marihuana (ICM), qui vise à réduire le nombre d'installations de culture illicite au Canada. L'ICM vise à informer les Canadiens de l'incidence négative de la production de marihuana par la dissuasion, la sensibilisation et la répression. En outre, la GRC continuera de collaborer avec Santé Canada à des réformes visant à éliminer les permis individuels de culture de marihuana et à permettre à certaines entreprises privées seulement de produire de la marihuana à des fins médicales.

En tant que service de police national, la GRC a l'obligation juridique de déceler, de prévenir et de décourager le terrorisme, les crimes graves, le crime organisé et la criminalité financière, de mener des enquêtes sur ces activités et de recueillir des preuves pour en poursuivre les auteurs.

La GRC continuera de diriger plusieurs comités comme le Comité du contre terrorisme et de la sécurité nationale de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et le Comité sur le crime organisé de l'ACCP, afin d'élaborer des stratégies et des produits visant à lutter contre le terrorisme et le crime organisé.

La GRC maintiendra une approche globale multi organismes visant à établir des partenariats avec ses homologues policiers et gouvernementaux aux échelles internationale, fédérale, provinciale et municipale, ainsi qu'avec divers organismes de réglementation, le secteur privé et des organisations non gouvernementales.

Les partenariats avec des organismes des gouvernements canadien et étrangers joueront aussi un rôle important dans le mandat de police de protection de la GRC. En tant que membre du comité exécutif de l'Association of Personal Protection Services (APPS), la GRC mènera la discussion sur l'efficacité opérationnelle, aidera à résoudre des questions courantes et normalisera les tactiques dans la mesure du possible.

La GRC continuera de collaborer avec le gouvernement brésilien afin d'échanger des pratiques exemplaires, des connaissances spécialisées et des leçons apprises en prévision de la Coupe du Monde de la FIFA de 2014 et des Jeux olympiques d'été de 2016. La Police de protection collaborera également avec le gouvernement sénégalais en prévision du Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Dakar en 2014. Enfin, le Programme canadien de protection des transporteurs aériens de la GRC, qui voit à la protection des voyageurs en faisant monter des policiers armés à bord de certains avions immatriculés au Canada, continuera d'offrir de la formation tactique et sur le modèle d'intervention à l'échelle internationale.

Sous-programme 1.1.3 : Services techniques et soutien opérationnel

Description

Ce sous-programme offre divers services d'enquêtes spéciales en plus d'effectuer des recherches ainsi que d'élaborer, d'établir et d'intégrer un large éventail d'outils, de techniques, de méthodologies et de matériel en matière d'enquêtes dont la GRC et ses partenaires du secteur de l'application de la loi ont besoin pour prévenir les activités criminelles et pour enquêter sur celles-ci. Il offre aussi un soutien opérationnel, des conseils, des services de gestion, des politiques et de la formation pour faire en sorte qu'une expertise et des outils techniques soient disponibles.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des services techniques sont fournis aux opérations policières	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Les services techniques et le soutien opérationnel reçus était de haute qualité »	80 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

Les Services techniques et Soutien opérationnel continueront d'offrir aux policiers de première ligne des services opérationnels et d'enquête spécialisés, y compris des outils à la fine pointe de la technologie, des marches à suivre et des services de recherche et développement. Le sous programme se spécialise dans les services opérationnels et d'enquête dans le cadre d'enquêtes d'envergure y compris les introductions clandestines, la surveillance secrète et la sécurité physique, les fouilles et saisies informatiques et l'analyse judiciaire. Les Opérations techniques de la GRC collaboreront avec des organismes canadiens et étrangers en vue d'améliorer leur capacité de fournir des services utiles et efficaces à leurs clients.

En 2014-2015, le Plan stratégique de gestion des urgences, qui établit les responsabilités fédérales, provinciales et territoriales de la GRC lors d'une urgence fédérale, sera mis en œuvre à l'échelle du Canada. Le programme d'exercices d'évaluation de l'état de préparation, qui permet de valider et d'appliquer les plans de gestion des mesures d'urgence, continuera d'élaborer des exercices d'évaluation et de coordonner la participation de la GRC aux exercices du gouvernement du Canada et d'autres partenaires. La GRC reprendra la mise en application des plans de continuité des activités, conformément aux recommandations de la vérification effectuée en 2012. [10] Étant donné que les services et biens essentiels ont été recensés et classés en ordre de priorité, la GRC se penchera cette année sur la réduction du nombre de plans nécessaires dans toute l'organisation.

Les Services techniques et Soutien opérationnel continueront également d'optimiser les gains en efficience par une restructuration interne. En 2014-2015, un cadre redditionnel sera élaboré par les Opérations techniques de la GRC afin de rendre des comptes sur l'utilisation des ressources financières et humaines à l'échelle du pays. Ces mesures permettront d'améliorer la responsabilisation et la gestion du rendement.

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi

Description

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi assurer plus efficacement la sécurité du Canada. Ce programme est essentiel afin de fournir aux services de police canadiens les outils, les systèmes, la technologie (soutien et expertise judiciaires, renseignements criminels, registre des armes à feu, bases de données, etc.) et la formation nécessaire pour contribuer à réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
241 141 544	246 951 544	241 010 583	240 826 583

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 989	1 982	1 984

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les activités techniques, judiciaires, de sensibilisation et d'enquêtes soutiennent les services de police au Canada	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité »	80 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

La GRC offre des services de pointe et fiables à la communauté policière canadienne dans les domaines de l'analyse judiciaire, de l'identification, des renseignements sur les antécédents judiciaires, de l'information et du renseignement criminels, du soutien technologique et de l'apprentissage enrichi. Ces programmes forment les Services nationaux de police (SNP) et sont offerts aux services de police partenaires partout au Canada.

La GRC continuera ses travaux relatifs à l'Initiative de renouvellement et de durabilité des SNP qui a été lancée en 2010 pour résoudre les problèmes liés au mandat, à la gouvernance et au financement. La GRC collaborera avec le Comité consultatif national (CCN) des SNP, Sécurité publique Canada et les provinces et les territoires pour établir l'orientation stratégique de la durabilité à long terme des SNP. Les consultations auprès des représentants de l'application de la loi et des provinces entraîneront des changements au programme visant à réduire le temps moyen de traitement des services essentiels des SNP et à améliorer le déroulement général des travaux.

La GRC concentrera ses efforts sur la prestation d'un programme GI-TI solide et efficace qui répondra aux besoins des policiers de première ligne, tout en mettant en œuvre les recommandations formulées dans le Rapport de la vérificatrice générale du Canada du printemps 2010 sur le vieillissement des systèmes de technologie de l'information. [11] Une approche organisationnelle qui vise à transformer le milieu de la GI-TI permettra de centraliser la supervision des dépenses de GI-TI, de réduire le travail en double, d'améliorer l'établissement des priorités stratégiques et de regrouper les divisions de la GRC sous une même structure nationale. De plus, le programme de GI-TI continuera de collaborer étroitement avec Services partagés Canada et d'autres partenaires fédéraux à la mise en œuvre des priorités gouvernementales, notamment l'Initiative de transformation des services de courriel et GCDOCS, qui uniformiseront la gestion des documents et des dossiers électroniques dans l'ensemble de la fonction publique.

Des travaux seront entrepris pendant l'exercice relativement à plusieurs autres priorités comme l'amélioration de la technologie radio. Le plan d'action Par-delà la frontière, une initiative décrite dans le document canado-américain intitulé *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique*, comprend la mise en place d'une solution binationale de communications radio interopérables. [12]

Cette solution, qui sera offerte par le programme de GI-TI de la GRC en partenariat avec l'Équipe intégrée de la police des frontières, améliorera la compatibilité et l'interopérabilité radio entre les organismes des deux côtés de la frontière, améliorant du même coup la collaboration et le succès des opérations policières à la frontière.

Sous-programme 1.2.1 : Soutien scientifique, technique et en matière d'enquête

Description

Ce sous-programme offre divers services d'enquêtes spéciales en plus d'effectuer des recherches et d'élaborer, d'établir et d'intégrer un large éventail d'outils, de techniques, de méthodologies et de matériel en matière d'enquêtes dont la GRC et ses partenaires du secteur de l'application de la loi ont besoin pour prévenir les activités criminelles et pour enquêter sur celles-ci.

Il offre aussi un soutien opérationnel, des conseils, des services de gestion, des politiques et de la formation pour faire en sorte qu'une expertise et des outils techniques soient disponibles.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les services fournis sur les plans scientifique, technique et des enquêtes soutiennent les services de police au Canada	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit des services de grande qualité sur les plans scientifique, technique et des enquêtes »	80 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

En 2014-2015, la GRC mettra en œuvre le projet pilote de modernisation de l'information de justice pénale (MIJP) qui permettra aux services de police de mettre à jour les casiers judiciaires électroniquement. Ce projet consiste à recourir à l'automatisation et à la normalisation pour créer un répertoire national moderne et efficace des casiers judiciaires pour le bénéfice des organismes d'application de la loi. Dans le cadre du Projet d'identification en temps réel, la GRC a conçu un système efficace pour échanger de l'information sur les casiers judiciaires et des empreintes digitales. Plus de 331 organismes transmettent maintenant des empreintes au moyen du nouveau système et 150 autres organismes sont en voie d'acquérir et de mettre en place un système de transmission électronique des empreintes.

La GRC offre aussi des services judiciaires très spécialisés à la communauté policière canadienne. L'établissement d'un système de laboratoire unique, doté de nombreux sites partout au Canada, permet de garantir que les demandes d'analyse judiciaire et les pièces à conviction correspondantes sont envoyées aux laboratoires spécialisés dans les domaines voulus. Le regroupement des services, qui consiste à réduire de six à trois le nombre de laboratoires, sera terminé à la fin mars 2015 et augmentera l'efficacité tout en réduisant les coûts indirects.

Afin de favoriser la prévention, la perturbation et la réduction des activités criminelles, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) et ses partenaires de l'application de la loi renforceront l'harmonisation entre les renseignements et les opérations pour appuyer les services policiers axés sur le renseignement. Le SCRC continuera d'informer la Réponse intégrée canadienne au crime organisé, qui établit les priorités et coordonne la répression du crime organisé à l'échelle nationale. De plus, le SCRC est résolu à moderniser le processus d'évaluation provinciale et nationale de la menace afin de soutenir la prise de décisions et l'établissement des priorités par la communauté policière, des fonctions qui font partie intégrante des opérations policières.

Le SCRC continuera de faire progresser le processus de renouvellement de son système de gestion de l'information. En améliorant ce système, qui est l'unique base de données nationale sur le crime organisé et les crimes graves, le SCRC aidera à faire en sorte que la communauté policière échange de l'information importante et utile pour assurer la sécurité des Canadiens.

Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE) de la GRC fournira une assistance en matière d'enquête aux services de police canadiens et étrangers et aux partenaires non gouvernementaux, gouvernementaux et de l'industrie.

En 2014-2015, la priorité du CCPEDE sera de continuer l'élaboration et la mise en œuvre de la base de données du Centre national pour les personnes disparues et les restes non identifiés, et l'établissement de centres pour les personnes disparues et les restes non identifiés. Ces initiatives offriront un soutien aux organismes d'application de la loi, aux médecins légistes et aux coroners en chef dans les affaires de personnes disparues et de restes humains non identifiés.

Sous-programme 1.2.2 : Programme canadien des armes à feu (PCAF)

Description

Ce sous-programme accroît la sécurité publique en apportant aux services de police et aux autres organismes d'application de la loi un appui opérationnel et technique indispensable à la prévention des crimes liés aux armes à feu et aux enquêtes sur ces crimes, tant au Canada qu'à l'étranger.

Son objectif est de réduire les blessures et les décès causés par une arme à feu dans les collectivités canadiennes, par la réglementation et la promotion de la possession, de l'utilisation et de l'entreposage responsables de toutes les armes à feu au Canada.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organismes d'application de la loi ont accès à un soutien direct pour les enquêtes sur les armes à feu	Nombre de demandes de service des organismes d'application de la loi auxquelles a donné suite le PCAF	3 000	2014-2015
Les policiers de première ligne ont accès à l'information sur les propriétaires d'armes à feu	Nombre d'interrogations en direct de la base de données du PCAF faites par les policiers de première ligne	7 millions	2014-2015

Faits saillants de la planification

Le Programme canadien des armes à feu (PCAF) supervise l'administration de la *Loi sur les armes à feu* et des règlements afférents, qui régissent la possession, le transport, l'utilisation et l'entreposage des armes à feu au Canada. Le sous-programme améliorera la sécurité publique et réduira le risque que posent les armes à feu en renforçant la possession responsable et en vérifiant les antécédents des utilisateurs d'armes à feu. Le PCAF coordonnera les activités des contrôleurs des armes à feu (CAF) de chaque province et territoire, y compris la gestion et la mise en œuvre des principales dispositions de la *Loi sur les armes à feu* comme la formation sur le maniement sécuritaire des armes, la vérification des antécédents, la délivrance de permis aux propriétaires d'armes à feu et aux entreprises et l'approbation des autorisations de porter ou de transporter des armes à feu de différentes catégories.

En 2014-2015, le PCAF mettra en œuvre de nouveaux processus de travail visant à améliorer la prestation de service. Ces améliorations découleront d'examens opérationnels sur les activités liées à la délivrance de permis et à l'enregistrement et toucheront surtout le bureau central de traitement du PCAF à Miramichi (Nouveau-Brunswick), le Registre canadien des armes à feu et tous les bureaux des CAF au Canada.

Le PCAF continuera de fournir de l'information spécialisée et une expertise essentielles à la prévention des crimes liés aux armes à feu et aux enquêtes sur ces crimes. Le PCAF collaborera étroitement avec les partenaires d'application de la loi étrangers pour lutter contre le trafic des armes de poing. De plus, le sous-programme continuera d'offrir aux organismes d'application de la loi une plateforme commune contenant de l'information en

temps réel sur les armes à feu enregistrées, saisies et récupérées et tiendra à jour un outil de référence unique pour faciliter l'identification et la classification des armes à feu. L'harmonisation des services spécialisés offerts à la communauté policière devrait améliorer l'échange d'information sur les crimes liés aux armes à feu et le trafic d'armes à feu.

Le PCAF collaborera aussi avec les organismes d'application de la loi pour que plus de statistiques géographiques sur les armes à feu soient distribuées dans leurs territoires de compétence, ce qui aidera la prise de décision stratégique et en matière d'enquête.

Sous-programme 1.2.3 : Formation policière avancée

Description

Ce sous-programme donne de la formation à la communauté policière, y compris aux services de police municipaux, régionaux et provinciaux. Ce sous-programme est essentiel puisqu'il permet aux organismes d'application de la loi et aux ministères canadiens de parfaire leurs connaissances et d'ainsi accroître leur efficacité. Il offre des cours sur divers sujets liés à l'application de la loi, ainsi que des programmes de leadership et de perfectionnement pour divers niveaux de gestionnaires.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La formation avancée soutient les capacités des organismes d'application de la loi au Canada	Pourcentage des clients qui sont satisfaits de la prestation du cours, de l'optimisation des ressources, de l'utilité de l'apprentissage pour les policiers et niveau de satisfaction après le cours, tel que mesuré par l'Indice de satisfaction des clients	80 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

L'éducation et la formation continues sont les pierres angulaires de l'excellence en matière de maintien de l'ordre et d'application de la loi. En tant que fournisseur avant-gardiste de formation policière avancée et spécialisée, le Collège canadien de police (CCP) se concentrera sur trois initiatives visant à offrir une formation efficace et à augmenter la satisfaction de la clientèle.

Premièrement, le CCP modernisera son programme en adoptant une méthode d'apprentissage hybride. Il augmentera la valeur des cours en réduisant le temps passé en classe tout en maintenant les objectifs d'apprentissage. Deuxièmement, le CCP augmentera le nombre de services qui peuvent suivre ses cours afin de mieux favoriser les partenariats et l'échange de pratiques exemplaires. Troisièmement, le collège collaborera avec la communauté policière pour passer en revue les besoins de formation prévus et ajuster son programme en conséquence.

En plus des travaux entrepris au CCP, l'École de la GRC à la Division Dépôt à Regina (Saskatchewan) continuera de fournir une formation de base et avancée pour mieux soutenir le perfectionnement professionnel des cadets et du personnel policier.

En 2014-2015, les modules de formation seront mis à jour en fonction des changements apportés à la *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC* et des changements organisationnels visant à favoriser un milieu de travail sain et respectueux. La formation par simulation et les technologies modernes serviront à optimiser la formation des cadets et offriront les meilleures possibilités d'apprentissage dans un milieu favorable. Même si ces initiatives seront mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation, le programme de formation des cadets sera le principal moyen de fournir aux employés cette formation essentielle dès le début de leur carrière à la GRC.

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC fournit un soutien efficace sur le plan des opérations internationales »	Partenaires : 80 % Intervenants : 85 %	2014-2015
Nombre de partenariats et de protocoles d'entente (PE) qui font la promotion de la culture et du patrimoine de la GRC	5	2014-2015

Programme 2.1 : Opérations policières internationales

Description

Ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Compte tenu de la portée transnationale de la criminalité et du terrorisme, ce programme est essentiel, car il établit des liens avec des partenaires de l'application de la loi à l'échelle mondiale, il contribue au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL.

De plus, la GRC participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi. Grâce à cette coopération et collaboration à l'échelle internationale, ce programme contribue directement à faire du Canada et du monde entier un endroit plus sûr.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
54 882 026	55 629 026	55 611 026	55 593 026

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
185	185	185

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les services de police partenaires internationaux sont mobilisés pour réaliser les objectifs de sécurité et d'application de la loi de la GRC	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC mobilise des services de police partenaires internationaux pour réaliser ses objectifs de sécurité et d'application de la loi »	Niveau de référence à déterminer	2014-2015

Faits saillants de la planification

Depuis plus de 20 ans, le Canada affecte des policiers à des missions partout dans le monde. En collaboration avec des partenaires étrangers, les policiers canadiens ont aidé à créer un environnement mondial plus sûr et plus stable en renforçant la capacité des services de police étrangers à appliquer la loi et à maintenir l'ordre.

Pour soutenir les efforts pangouvernementaux de prévention du passage de clandestins, la GRC continuera de lutter contre la migration illégale en ciblant les réseaux criminels canadiens et étrangers qui organisent le transport par bateau de migrants vers le Canada. Se fondant sur des ressources, des renseignements et les

évaluations de la menace, la GRC continuera de déployer des agents de liaison temporaires dans des endroits stratégiques. Ces mesures permettront à la GRC de collaborer avec les autorités étrangères pour arrêter la migration illégale découlant des activités transnationales de passage de clandestins et de traite de personnes.

La GRC participera à plusieurs initiatives financées par le Programme de renforcement des capacités de lutte contre la criminalité (PRCLC) du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD). Ce programme renforce les capacités des États bénéficiaires, des entités gouvernementales et des organisations internationales clés afin de prévenir les menaces posées par l'activité criminelle internationale et d'y réagir. De plus, le PRCLC finance l'Initiative de renforcement des capacités de lutte contre le passage de clandestins.

Par l'entremise du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes (PARCA) du MAECD, le Canada et la GRC fourniront de la formation, du financement, de l'équipement et une expertise technique aux pays partenaires afin de les aider à prévenir les activités terroristes et à intervenir. Le PARCA finance, entre autres, l'Initiative en faveur du Sahel, dans le cadre de laquelle plusieurs projets seront mis en œuvre au Nigéria et au Niger, de même qu'au Maroc où la GRC donnera un cours sur les techniques d'entrevue.

Les autres projets de la GRC financés par le PRCLC et le PARCA porteront sur divers sujets, du perfectionnement en leadership à la surveillance en passant par les techniques d'entrevue, les techniques d'enquête de base, l'analyse criminelle, les enquêtes sur le crime organisé, le blanchiment d'argent, la gestion des cas graves, les enquêtes sur des crimes graves et les techniques d'observation du comportement.

Sous-programme 2.1.1 : Stabilité et développement internationaux

Description

Ce sous-programme favorise la stabilité et la paix mondiales en soutenant les opérations de paix et en aidant à renforcer les capacités des collectivités à risque élevé dans les pays en développement et dans d'autres pays qui ont besoin d'une aide internationale. Cela consiste notamment à offrir des séances de formation, à mettre en commun les connaissances spécialisées et les pratiques exemplaires ainsi qu'à affecter des ressources aux opérations de soutien de la paix. En outre, en appuyant ces pays, le programme contribue à la stabilité et à la paix mondiales, ce dont bénéficient également les Canadiens.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les pays à risque reçoivent du soutien	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC évalue efficacement les pays à risque et leur fournit un soutien en organisant des déploiements »	Niveau de référence à déterminer	2014-2015

Faits saillants de la planification

À l'appui des engagements du gouvernement du Canada, la GRC continuera d'offrir des programmes internationaux de renforcement des capacités pour améliorer l'aptitude et les connaissances des organismes étrangers d'application de la loi à lutter contre la criminalité.

Un exemple de ce soutien est la nomination d'un membre supérieur de la GRC à la présidence de la Commission indépendante sur la police dans la région de Bangsamoro aux Philippines. La Commission constitue une partie importante de l'accord-cadre sur le Bangasmoro entre le gouvernement des Philippines et le Front Moro islamique de libération, car elle formulera des recommandations sur la création d'un service de police civile professionnelle. [13]

De plus, la GRC continuera d'affecter des experts à l'examen des stratégies policières étrangères. En 2014-2015, elle participera aux programmes de renforcement des capacités dirigés par des partenaires comme INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'Organisation des États américains (OEA).

Sous-programme 2.1.2 : Coopération internationale

Description

Ce sous-programme représente les intérêts et les valeurs du Canada en matière d'application de la loi à l'étranger, et favorise les partenariats avec les organismes d'application de la loi étrangers. Il entretient les relations multilatérales de façon à accroître l'efficacité des opérations policières tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. On citera comme exemples le Programme des des agents de liaison de la GRC, qui déploie des membres dans des endroits stratégiques pour soutenir le mandat de la GRC, INTERPOL Ottawa, et les Missions de paix internationales, qui déploient des policiers canadiens dans des pays fragiles ou en déroute pour appuyer les efforts de renforcement des capacités. Ce sous-programme appuie en outre l'élaboration de stratégies de mobilisation de la GRC en vue de dégager les pratiques exemplaires, les difficultés et les possibilités dans le but d'améliorer la coopération entre les partenaires.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les intérêts et les valeurs de la communauté policière canadienne à l'étranger sont défendus	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC fournit un soutien international efficace à la communauté policière canadienne »	Niveau de référence à déterminer	2014-2015
On fait la promotion des partenariats au sein de la communauté policière internationale	Nombre de nouveaux PE ou lettres d'intention signés entre la GRC et des organismes d'application de la loi en vue d'aider des services de police partenaires canadiens	1	2014-2015

Faits saillants de la planification

En 2014-2015, la GRC mettra en œuvre sa nouvelle stratégie internationale unifiée, qui regroupera les activités internationales sous une vision, un mandat et une stratégie uniques. Grâce à cette stratégie de mobilisation, la GRC cherchera à améliorer sa visibilité, sa portée et son influence dans le monde. Parmi les améliorations qui seront apportées, citons le passage d'un déploiement statique d'agents de liaison à une approche dynamique plus centrée sur la mission. Au cours de l'exercice, 14 nouveaux membres seront affectés à de nouveaux postes. De plus, le fait d'améliorer le processus de sélection et la formation des agents de liaison de la GRC transformera leur rôle.

En outre, la GRC continuera d'affecter des membres aux missions de paix de la police canadienne, et de soutenir ces missions, conformément aux priorités du gouvernement fédéral en matière de politique étrangère. Environ 170 policiers canadiens devraient être affectés au cours de l'année à des missions prioritaires en Haïti, au Soudan, au Soudan du Sud et en Afghanistan.

Depuis 2003, des policiers canadiens sont envoyés en Afghanistan pour renforcer la capacité des institutions, soutenir les initiatives de lutte contre la corruption et améliorer les compétences de la police civile. Au cours de l'année, le Canada réduira progressivement sa participation à diverses opérations en Afghanistan en vue de transférer la responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes d'ici la fin de 2014.

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne

Description

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger, ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC tout en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers.

Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux p. ex., Jeux olympiques, expositions, sommets et funérailles de policiers). Par ces activités, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
10 842 331	11 091 331	11 085 331	11 079 331

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
99	100	100

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La GRC est un symbole du Canada reconnu	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC est un symbole du Canada reconnu »	80 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

Le programme de culture et de patrimoine de la police canadienne de la GRC est un élément essentiel des services de police communautaires et d'application de la loi. La promotion de symboles nationaux – comme un membre en tunique rouge et le Carrousel – assure à la GRC un moyen concret par lequel elle peut obtenir l'engagement des parties intéressées et développer des relations durables fondées sur la confiance.

Puisque la GRC est un symbole reconnu au pays et à l'étranger, elle offre d'excellentes possibilités pour nouer des relations avec des partenaires stratégiques, pas seulement dans le milieu de l'application de la loi, mais aussi avec d'autres intervenants canadiens et étrangers qui ont un intérêt à favoriser des relations positives avec le Canada. Le fait de conserver une image de marque forte et pertinente est essentiel à la prestation de services de police d'ordre mondial.

Le sous-programme Partenariats et patrimoine maintiendra la corrélation positive entre la GRC et la culture canadienne nécessaire pour attirer des partenaires canadiens et étrangers. La GRC assurera une présence officielle respectueuse à divers événements comme les funérailles nationales, les services commémoratifs et les visites très médiatisées de chefs d'État et de dignitaires étrangers, y compris les membres de la monarchie.

Sous-programme 2.2.1 : Carrousel

Description

Ce sous-programme fait la promotion du patrimoine et des traditions de la GRC et du Canada auprès des Canadiens et de la communauté internationale, et aide à recueillir des fonds pour des organismes de bienfaisance locaux en organisant des spectacles locaux du Carrousel. Dans le cadre de sa tournée canadienne, le Carrousel se produit dans environ 45 à 55 localités pendant une période de 85 à 100 jours, dans deux provinces différentes chaque année. Le Carrousel se produit également à l'étranger sur demande, suivant un modèle de recouvrement des coûts. Les destinations de la tournée du Carrousel sont choisies parmi les demandes reçues des collectivités, et le calendrier final est établi en fonction des priorités des commandants divisionnaires, d'autres organismes et ministères ou de députés.

De façon générale, ces priorités appuient des programmes de sensibilisation du public ou des initiatives de recrutement de la GRC dans les collectivités qui bénéficient de services de police à contrat. En plus de la tournée, le Carrousel compte des cavaliers en tunique rouge qui peuvent être invités à participer à des cérémonies et à des défilés organisés par la GRC ou par d'autres partenaires gouvernementaux. Il peut s'agir, par exemple, de services commémoratifs ou de visites de dignitaires étrangers. Les coûts de cette sous-activité se rapportent à l'instruction en équitation pour les membres de la GRC, aux soins et à l'entraînement des chevaux requis pour le programme, de même qu'à toutes les tâches de logistique liées à la tournée et aux spectacles du Carrousel.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le Carrousel soutient les collectivités canadiennes	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Nous avons atteint nos objectifs en accueillant le Carrousel »	100 %	2014-2015

Faits saillants de la planification

À la fois tradition et cérémonie hautes en couleur, le Carrousel est un sous-programme clé à l'appui de la culture et du patrimoine de la GRC. Pour que les Canadiens aient la possibilité de voir le Carrousel, l'horaire de tournée est élaboré de façon à visiter toutes les provinces et tous les territoires dans une période de quatre ans. En 2014-2015, le Carrousel visitera le Québec et l'Alberta, offrant environ 95 présentations durant les 109 jours de tournée. Chaque ville où il se produira sera choisie en consultation avec les divisions de la GRC de manière à souligner les priorités policières communautaires. Tous les fonds amassés durant ces représentations seront réinvestis par les hôtes dans leur collectivité respective. À ce jour, des représentations sont prévues à Slave Lake et à Desmarais, en Alberta, et à Lac-Mégantic au Québec.

Le Carrousel continuera d'offrir ses séminaires auxquels les participants provenant de services de police du Canada et de l'étranger assistent à un cours d'équitation de base pour des fonctions officielles et policières. En 2014-2015, le Carrousel se joindra aux Forces canadiennes dans le cadre de son « programme Sans limite ». Ce cours d'équitation et d'équitation thérapeutique d'une semaine sera offert au printemps au personnel malade ou blessé des Forces canadiennes, actif et retraité. Ces activités de planification assurent au Carrousel une incidence positive durable sur les collectivités canadiennes.

Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et patrimoine

Description

Ce sous-programme protège l'image de la GRC et en fait la promotion. Il veille à ce que la GRC et le Canada soient représentés à l'occasion d'événements majeurs en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres organismes et ministères ainsi qu'avec des organismes à but non lucratif et du secteur privé. Il réglemente l'utilisation de l'image, des marques de commerce et de la technologie de la GRC par le grand public et par l'industrie en gérant les commandites et les contrats de licence; il décrit dans des documents et préserve le patrimoine de la GRC, et répond aux demandes de renseignements connexes du grand public; et il coordonne la participation de la GRC aux cérémonies et aux événements spéciaux publics et ministériels, tels les Cérémonies du crépuscule, les funérailles, les services commémoratifs et les visites de membres de la famille royale. Cette sous-activité gère également la représentation de la GRC à des événements spéciaux au Canada et à l'étranger en examinant et en autorisant les demandes de membres en tunique rouge. Ses coûts comprennent toutes les tâches administratives, la logistique et les ressources nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités ainsi que des Cérémonies du crépuscule, de même que les frais juridiques et administratifs associés à la gestion de la propriété intellectuelle.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Faire connaître et protéger l'image de la GRC en tant que symbole du Canada	Nombre de contrats de licence et de PE concernant l'utilisation de l'image de la GRC	104	2014-2015

Faits saillants de la planification

Le sous-programme Partenariats et patrimoine est responsable des politiques sur la propriété intellectuelle, les autres initiatives de financement possibles et les activités caritatives. Le Bureau de la propriété intellectuelle continuera de protéger l'image de la GRC afin d'assurer la gestion efficace des marques de commerce, de la concession de licence et des frais de transfert de technologie. Partenariats et patrimoine demeurera responsable de la politique et de l'orientation de la Fondation de la GRC, un organisme de bienfaisance enregistré. La Fondation continuera de recevoir, de conserver et de gérer les fonds générés par la vente de produits officiels de la GRC, dont tous les profits sont réinvestis dans des initiatives locales visant les jeunes à risques partout au Canada.

De plus, le sous-programme soutiendra l'initiative « En route vers 2017 » du gouvernement fédéral qui vise à sensibiliser les Canadiens à leur culture et à leur patrimoine. La Section historique de la GRC collaborera avec d'autres ministères fédéraux afin de choisir les dates et les sites appropriés pour célébrer le 150e anniversaire du Canada. De plus, la Section historique continuera d'offrir de l'aide en matière de recherche aux clients externes et internes, fournissant aux demandeurs canadiens et étrangers de l'information sur l'histoire de la GRC.

Résultat stratégique 3 : Sécurité de revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de handicap ou de décès

Programme 3.1 : Paiements de transfert

Description

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC.

Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations exigées par diverses lois, notamment les prestations en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
159 849 131	164 898 076	183 613 215	204 670 439

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
S.O.	S.O.	S.O.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Répondre aux réclamations et demandes de renseignements conformément aux normes de service établies	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies	100 %	2014-2015

Sous-programme 3.1.1 : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité du ministère des Anciens Combattants

Description

Ce sous-programme fournit une assistance financière et des soins de santé aux membres de la GRC en cas de blessure ou de maladie permanente découlant de leur travail et entraînant une perte de la qualité de vie. La disponibilité d'un tel soutien motive les membres de la Gendarmerie à obtenir d'excellents résultats pour ce qui est d'assurer la sécurité des Canadiens et du Canada.

Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des indemnités sont versées aux membres de la GRC et à leur famille	Pourcentage des demandes d'indemnité traitées conformément aux normes de service établies	100 %	2014-2015

Sous-programme 3.1.2 : Régime de revenu versé aux survivants

Description

Ce sous-programme vise à répondre aux besoins des survivants d'un membre qui a sacrifié sa vie dans l'exercice de ses fonctions.

Le régime a pour but d'indemniser une famille pour la perte de revenu causée par le décès du membre de façon à ce que le revenu net de la famille ne change pas.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La protection du revenu est offerte aux familles des membres qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions	Pourcentage des demandes de prestations traitées conformément aux normes de service établies	100 %	2014-2015

Sous-programme 3.1.3 : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

Description

Ce sous-programme administre les prestations de retraite des officiers, des sous-officiers et des gendarmes qui se sont inscrits au régime prévu par la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC* (LCP) avant le 1er mars 1949 et qui n'ont pas choisi de participer au régime de pension qui le remplace, soit le régime établi en application de la *Loi sur la pension de retraite de la GRC*.

La LCP prévoyait un régime de pension à prestations déterminées conçu pour assurer un revenu à vie aux membres de la GRC et à leurs survivants. À l'heure actuelle, le régime ne compte pas de cotisants. Ainsi, une fois que les paiements aux bénéficiaires actuels auront pris fin, on s'attend à ce que le régime soit abandonné. Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Pensions aux termes de la LPC (prévu par la loi).

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des prestations de retraite sont versées aux membres de la GRC à la retraite et à leurs survivants	Pourcentage de prestations de retraite versées conformément aux normes de service établies	100 %	2014-2015

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
647 196 641	656 392 315	653 971 285

Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
4 850	4 815	4 799

Faits saillants de la planification

En 2014-2015, la GRC continuera de renforcer la responsabilisation par la gestion efficace des services de communication, généraux, financiers et de ressources humaines. Le Cadre des communications de la GRC jusqu'en 2017 servira à harmoniser les communications collectives avec les priorités stratégiques et les résultats attendus. Stratégies, produits et formations en cette matière seront créés sur mesure et parfaitement adaptés aux besoins de la GRC à l'aube de changements opérationnels et administratifs nombreux.

« Une éthique solide pour une organisation solide » est l'objectif stratégique que s'est fixée la GRC pour le *Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle*. Au cours de l'exercice, des obligations concernant la production de rapports nationaux seront établies pour le leadership éthique, et les rapports sur le milieu de travail et les demandes de renseignements connexes seront harmonisés. La GRC animera une discussion avec les employés sur la Directive sur les conflits d'intérêts et tiendra des séances d'information sur le respect en milieu de travail. Finalement, la GRC élaborera et mettra en œuvre un plan d'action visant à résoudre des questions qui ont été soulevées dans le Sondage sur le climat professionnel effectué auprès des employés.

Après la mise en œuvre de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*, la GRC restructurera le Bureau de l'intégrité professionnelle afin de mettre en pratique les nouvelles procédures et politiques et les nouveaux processus relatifs aux plaintes, aux griefs, à la conduite, au harcèlement, aux renvois administratifs, aux rétrogradations et aux périodes de probation. En même temps que ces changements seront apportés à la politique, la GRC élaborera des options de formation et de ressourcement pour tous les employés.

La GRC demeure résolue à constituer un effectif qualifié et diversifié qui représente les collectivités qu'elle sert. Une stratégie de ressources humaines pluriannuelle et intégrée sera mise en œuvre en 2014-2015 avec comme principal objectif le recrutement d'employés. Au cours des prochaines années, la GRC devra intensifier ses efforts de recrutement, non seulement pour combler les manques causés par l'attrition, mais aussi pour s'assurer d'être en mesure de s'acquitter de son mandat. Pour recruter une variété de candidats compétents, la GRC étudiera les possibilités d'attirer ceux qui ne seraient pas portés à envisager de faire carrière dans la police et tirera parti de la technologie et des nouveaux médias pour atteindre la population cible.

SECTION III : INFORMATION ADDITIONNELLE

État des résultats prospectifs

L'état des résultats condensés prospectifs présenté dans cette sous-section vise à donner un aperçu général des résultats de la GRC. Les renseignements financiers prévus concernant les dépenses et les recettes sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Comme l'état des résultats prospectifs est établi sur une base de comptabilité d'exercice et les prévisions et les dépenses prévues présentées dans d'autres sections du présent rapport sont établies sur la base des dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectifs plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peut être trouvé sur le site web de la GRC. [14]

État des résultats condensés prospectifs
Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats estimatifs 2013-2014	Résultats prévus 2014-2015	Variation
Total des dépenses	5 004 268 732	4 793 239 063	(211 029 669)
Total des revenus	1 854 514 894	1 821 596 965	(32 917 929)
Coût de fonctionnement net	**3 149 753 838**	**2 971 642 098**	**(178 111 740)**

La diminution de 178,2 millions de dollars dans le coût de fonctionnement net de 2014-2015 par rapport à l'année précédente est attribuable en grande partie à la mise en œuvre des initiatives d'épargne du budget 2012.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires listés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015* sont affichés sur le site web de la GRC. [15]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Initiatives horizontales
- Vérifications internes et évaluations à venir pour les trois prochains exercices

Rapport sur les Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations.* [16]

Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

SECTION IV : COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

Envoyer à l'adresse suivante toute question au sujet du *Rapport sur les plans et les priorités* de la GRC :

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73 promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Notes en fin de document

[1] Publications sur le budget des dépenses et lois de crédits du Secrétariat du Conseil du Trésor :
http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/esp-pbc-fra.asp

[2] Certains rapports ministériels sur le rendement 2008-2009 – Ministère de l'Industrie et Ministère des Transports. Rapport du Comité permanent des comptes publics, septembre 2010 :
http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&Parl=40&Ses=3&DocId=4653561&File=0&Language=F

[3] Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits. Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, juin 2012 :
http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5690996&Mode=1&Parl=41&Ses=1&Language=F

[4] Secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental :
http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[5] Pour obtenir plus d'information sur la Stratégie, visitez :
http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/rsinc-gnst-trrrsm/index-fra.aspx

[6] Pour obtenir plus d'information sur *Égalité entre les sexes et respect : le plan d'action de la GRC*, veuillez consulter :
http://www.rcmp-grc.gc.ca/gba-eces/action/gba-eces-action-fra.pdf

[7] Secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental :
http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[8] Budget principal des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor :
http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/esp-pbc-fra.asp

[9] Pour plus d'information, voir les faits saillants de la planification du programme 1.2, Services canadiens d'application de la loi.

[10] Pour plus d'information sur la Vérification de la planification de la continuité des activités, visitez :
http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/bcp-pca-fra.htm

[11] Pour en savoir plus sur le rapport de la vérificatrice générale du printemps 2010, visitez :
http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201004_01_f_33714.html

[12] Pour en savoir plus sur le plan d'action Par-delà la frontière, visitez :
http://actionplan.gc.ca/fr/content/dela-la-frontiere

[13] Pour en savoir plus sur l'accord-cadre sur le Bangasmoro, visitez :
http://www.gov.ph/the-2012-framework-agreement-on-the-bangsamoro/#background

[14] Pour en savoir plus sur l'état des résultats prospectifs de la GRC, visitez :
http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/2014-2015/ffs-efp-fra.htm

[15] Pour en savoir plus sur les tableaux de renseignements supplémentaires, visitez :
http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/2014-2015/index-fra.htm

[16] Dépenses fiscales du gouvernement du Canada :
http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp